



La lettre n° 64 de RESF03

Novembre 2022

Réseau Education Sans Frontière de l'Allier
 42, rue du Progrès 03000 MOULINS
 04 70 42 88 70
 resf03@gmail.com

Sommaire

- Page 1
- *Edito*
 - *Français ou Etrangers.....*
 - *Nos rendez-vous*
- Page 2
- *Pour des renseignements...*
- Page 3
- *Projet de loi sur l'asile et l'immigration (Art. Du Monde)*
 - *Citation de Raymond DEVOS*
- Pages 4
- *Les ressources départementales*
 - *Le meurtre de la petite Lola*
- Page 5
- *Rapport OFPRA*
 - *SOS Méditerranée*
 - *Victoire à Calais*
- Page 6
- *Poésie*
 - *Utilisation de l'image d'une vedette*

EDITO

Deux erreurs, deux horreurs !

Ali dans un bateau

Il avait fui un pays en guerre, venu d'Afrique avec ses frères.
 Est-ce un crime de s'exiler ? De vouloir se protéger ?

Son bateau sur la méditerranée a chaviré.

Une ONG en SOS a recueilli ces naufragés.

C'est la loi de la mer, la solidarité.

Quel imbécile dira : « qu'il retourne en Afrique » !

Un passeur a déjà pris son fric !

Quel sans cœur, sans empathie, lui refusera un abri, un logis !

Quel sans honneur ne verra pas son désespoir, seulement sa peau noire !

Un raciste de député avec haine, c'est toute la France que cela gêne.

ALI et son OQTF

Ali sauvé, arrivé sans papiers, sera taxé de clandestinité

Sera puni d'OQTF (obligation de quitter le territoire français)

Et oui, en France l'accueil est loin d'être parfait.

Pourtant sa formation, son envie de réussir, c'est son avenir

Son travail pour l'autonomie, ce sont des cotisations pour le pays

SVP, ni racisme, ni rejet, ni peur ,

Il nous faut vraiment en finir avec toutes ces erreurs, ces horreurs.

Mireille Pasquel 4 nov 2022

Français ou Etrangers tous les enfants sont à protéger

Quelques principes fondamentaux de la déclaration des droits de l'enfant signée par la France

<p>Le droit à vie, avoir un toit, à manger</p>	<p>Le droit à l'Education</p>	<p>Le droit à la famille et à l'affection</p>	<p>La protection contre toutes les discriminations</p>
<p>Le droit à la santé</p>	<p>Le droit à l'expression</p>	<p>La protection contre la guerre et la privation de Liberté</p>	<p>La protection contre le travail forcé</p>
<p>Le droit à une identité culturelle et religieuse</p>	<p>La protection contre la maltraitance et les abus sexuels</p>	<p>L'égalité entre filles et garçons</p> <p>A quoi joues-tu ?</p>	<p>Réseau Education Sans Frontières 42, rue du progrès 03000 MOULINS ☎ 04 70 42 88 70 resf03@gmail.com</p>

Nos rendez-vous

Pour l'anniversaire de la Convention Internationale des droits de l'Enfant, RESF participera avec le centre de loisirs d'Yzeure

Mercredi 16 novembre à Yzeure Espace RESF tiendra des stands explicatifs sur les marchés

Samedi 19 novembre marché de Vichy

Dimanche 20 novembre au marché de Moulins

Samedi 26 novembre au marché de Montluçon



AIDE JURIDIQUE AUX ETRANGERS EN MIGRATION

PERMANENCES AVEC PRISE DE RENDEZ-VOUS

Moulins 3, place des Hippophaès Quartier des Champins, dans les locaux du secours catholique

Contact : Monique MUZARD 06 24 27 10 16 Jeudi matin

Cusset 15, rue des Préférés, dans les locaux du secours catholique 04 70 97 40 43 ou 06 49 23 04 44

Contact : Monique MUZARD 04 70 97 40 43 Jeudi après-midi

Montluçon 6, rue Marcel SEMBAT locaux du secours catholique

Sophie Danièle GODO 06 86 82 58 78 Vendredi après-midi

LES DELEGUES DU DEFENSEUR DES DROITS de l'ALLIER

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE MONTLUÇON**

Avenue de Fontbouillant 03100 MONTLUÇON

Tél. : 04 70 64 75 95

Dominique ARCANGER mardi : journée

• **CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT - MOULINS**

20 rue de Paris 03000 MOULINS

Tel. : 04 70 35 17 48

Agnès MONTOILLE

1^{er} vendredi du mois : matin

• **PRÉFECTURE DE L'ALLIER - MOULINS**

2, rue Michel de l'Hospital 03016 MOULINS

Tél. : 04 70 48 30 24

Agnès MONTOILLE

2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} mardi : journée

• **MAIRIE DE VICHY - VICHY**

BP 42158

Tél. : 04 70 30 17 17

Jean-Luc DUMAY

sauf 1^{er} et 3^{ème} après-midi lundi : journée

PERMANENCE DU MRAP

Moulins : Quartier des Champins Local OPEN SMART SOLI'CITY 23, rue Thonier 04 7035 10 85

Denise MATHE sur rendez-vous 06 32 58 25 30

2 NOVEMBRE 2022 : DANS UN ENTRETIEN AU JOURNAL LE MONDE, LE MINISTRE DE L'INTERIEUR GERALD DARMANIN ET LE MINISTRE DU TRAVAIL OLIVIER DUSSOPT ONT REVELE LES GRANDES LIGNES DU PROJET DE LOI SUR L'IMMIGRATION, QUI DOIT ETRE EXAMINE DEBUT 2023.

« Être méchants avec les méchants et gentils avec les gentils » : c'est ainsi que le gouvernement résume cette loi, la 29 e sur l'asile et l'immigration depuis 1980. Il en vante l'« équilibre » entre durcissement sur les expulsions et main tendue pour les travailleurs immigrés. Titres de séjour, réformes en matière d'asile et reconduites à la frontière...

1-Inscrire les OQTF au Fichier des Personnes Recherchées

Le meurtre à Paris de Lola, âgée de 12 ans], dont la principale suspecte est une ressortissante algérienne sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) a relancé le débat sur cette mesure.

Pour les ministres de l'Intérieur et du Travail, la future loi sur l'asile et l'immigration doit rendre les OQTF plus efficaces. « Nous allons désormais inscrire toutes les OQTF au fichier des personnes recherchées, le FPR » pour « pouvoir constater que la personne repart

La France délivre environ 120.000 OQTF par an mais en exécute moins de 10 %. « D'abord, il y a près de 50 % des OQTF qui font l'objet de recours qui les suspendent », a défendu le ministre de l'Intérieur, qui affirme vouloir « fortement simplifier les procédures » en passant « de douze à quatre catégories de recours » possibles.

2-Des titres de séjour « métiers en tension »

Création d'un titre de séjour « métier en tension », pour recruter dans les secteurs en pénurie de main-d'œuvre. « Les organisations professionnelles disent qu'elles ont besoin qu'on facilite le recrutement d'étrangers. « Nous allons proposer le renouvellement automatique des titres pluriannuels de ceux qui ne posent aucun problème, qui n'ont aucun casier judiciaire » (plusieurs centaines de milliers le nombre de personnes concernées).

Régularisation « sans passer par l'employeur »

Le gouvernement ouvre également la porte à une réforme réclamée par les syndicats : permettre à un travailleur en situation irrégulière de demander lui-même sa régularisation, « sans passer par l'employeur », qui peut « trouver un intérêt » à le maintenir dans la clandestinité, selon Olivier Dussopt. À cet égard, a convenu Gérard Darmanin, « nous ne donnons peut-être pas assez de titres de séjour ».

3-Mettre fin aux « réserves d'ordre public »

Ne plus s'empêcher d'éloigner des personnes arrivées avant 13 ans en France. Le gouvernement veut laisser « au juge le soin de trancher s'ils doivent ou non rester ».

4-Réformes en matière d'asile

Le projet de loi prévoit également plusieurs réformes en matière d'asile, dont la généralisation du juge unique à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), où une formation collégiale ne se réunira plus que pour « des cas très difficiles ».

Le rejet d'une demande d'asile en première instance à l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) « vaudra OQTF avec possibilité de recours sous quinze jours ».

Le gouvernement souhaite aussi mettre fin, sous conditions, au délai de carence qui empêche les demandeurs d'asile de travailler pendant leurs six premiers mois en France.

5-Insertion professionnelle

Dans ce projet de loi, le gouvernement tient aussi à mettre l'accent sur l'insertion professionnelle. « Et il y a des progrès à faire puisqu'au premier semestre, lorsque le taux de chômage était à 7,5 %, celui des travailleurs immigrés était à 13 %. Il faut que le travail redevienne un facteur d'intégration et d'émancipation ».

Le Monde

Raymond DEVOS AURAIT 100 ANS :

« J'ai un ami qui xénophobe. Il n'aime pas les étrangers. Il déteste à tel point les étrangers que lorsque qu'il va dans leurs pays il ne peut pas se supporter »

Dans l'ALLIER, toutes les nuits pas assez de « toit »

Le 115 est le n° de téléphone pour demander une mise à l'abri : 11 366 appels depuis début 2022 dans l'Allier. C'est un service financé à 100 % par l'Etat. Le SAIO (service intégré d'accueil et d'orientation) est l'opérateur pour la gestion du 115. VILTAIS est la structure habilitée pour la gestion de l'hébergement d'urgence dans l'Allier.

Nombre de places disponibles :

- 23 places en abri de nuit (6 Montluçon, 11 Moulins, 6 Vichy)
- 261 places en hébergement d'urgence, 283 places occupées actuellement
 - 34 places à Varennes (opérateur COALLIA)
 - 59 places à MOULINS (opérateur Partage et Travail)
 - 79 places gérées par l'opérateur Viltais plutôt sur Montluçon
 - 76 places gérées par l'opérateur ANEF plutôt sur Vichy

Tous les opérateurs ont des personnels accompagnants qui cherchent des solutions vers le logement social pour libérer des places en hébergement d'urgence. Bien qu'il y ait dans le département des milliers de logements sociaux vides, les exigences administratives des offices HLM sont multiples et difficile à remplir. Les freins sont nombreux et il faut noter la crise de recrutement des travailleurs sociaux. Alors, tous les soirs, il faut des miracles de solidarité pour que des personnes, voire des enfants, trouvent un toit pour la nuit.

RESF s'est exprimé à la préfecture à ce sujet

Nous constatons, depuis plusieurs mois, que des personnes qui appellent le 115 se voient refuser toute solution d'hébergement faute de place. Parmi elles, il y a des familles avec enfants, voire des bébés de quelques mois à moins de 3 ans. Les situations de ces familles sont diverses, mais le constat reste le même : c'est la rue !

Nos associations hébergent et aident une quinzaine de familles dont une vingtaine d'enfants, plus une trentaine de jeunes isolés. Les solutions que nous trouvons sont souvent précaires et difficilement durables. Les bénévoles, grâce à leurs gestes de solidarité, permettent de combler les manques de l'Etat. A notre connaissance, d'autres familles sont annoncées sortantes des dispositifs CADA, PRADHA, foyers ... dont certaines avec enfants en bas âge et malades.

Les possibilités d'hébergement ne manquent pas dans notre département. De nombreux logements sociaux sont vides. Les lois et conventions protectrices de l'enfance exigent leur mise à l'abri.

L'hiver arrive. Si aucune solution n'est proposée à ces personnes, il ne nous restera plus qu'à dresser des tentes sur la voie publique. La détresse et la précarité deviendraient alors visibles de tous.

Citoyens et associations s'approchent de l'épuisement. On est au bout du bout de la solidarité pour mettre sous un toit, jeunes et familles avec enfants scolarisés.

Nous voulons faire bouger les lignes sur les responsabilités de l'Etat et faire appliquer le droit à un abri (engagement du président MACRON « personne à la rue ») et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant signée par la France.

Certains parents étrangers n'ont pas encore un titre officiel de séjour, mais pour RESF, pour tous les humanistes, pour respecter la loi protectrice de l'enfance.

Dans le budget 2023 L'ETAT, le gouvernement avait prévu de supprimer 14 000 places d'hébergement d'urgence

Pourtant aucun enfant, aucun jeune ne doit se retrouver à la rue !

Véronique BASSET

Le meurtre de cette petite Lola est une abomination

Bien sûr que tout meurtre exige une réflexion sur le contexte social qui l'entoure, sans forcément l'expliquer.

Ayant découvert, grâce à une fuite policière de l'enquête, que la criminelle ayant joué ce rôle effroyable était l'objet d'une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français), des forces politiques de droite et d'extrême droite, embrayant sur "s'il y a eu meurtre c'est parce que les 9 dixièmes des OQTF ne sont pas appliquées, donc il faut sévir contre les étrangers".

Exploitation dégueulasse d'un meurtre abominable, mais stupide en fait...

La vraie fonction des OQTF, c'est d'empêcher l'intégration de milliers de gens, d'entretenir la précarité en faisant pression sur la valeur de la force de travail à la baisse, et de porter atteinte aux droits démocratiques et aux droits humains.

S'il y avait beaucoup moins d'OQTF, il y aurait beaucoup moins de situations d'errances de personnes atteintes de troubles psychiques, moins de violences...

Une vraie cause de violence et d'insécurité, par contre, est celle-ci : il y avait 120 000 lits en psychiatrie en 2003, soit 97 pour 100 000 habitants, pour passer à 55 000 lits en 2018. Soit en l'espace de quinze ans ont été supprimés plus de la moitié des places de psychiatrie !

Voilà pour l'exploitation politique de cette abomination. Ceci étant dit, des amis réagissent à cela en affirmant que "des pogroms" se prépareraient contre certains groupes non-français, ou contre les musulmans. Il faut raison garder, la grande majorité des habitants de ce pays sont révoltés par tout pogrom et tout crime raciste, et ce genre d'auto-affolement est contre-productif.

Vincent Présumey 20 octobre 2022

Rapport OFPRA 2021 office français de protection des réfugiés et apatrides

103 164 demandes de protection (266 pour apatridie, 102 898 pour asile)

Les pays que les exilés ont fuis pour venir en France sont surtout : Afghanistan, Côte d'ivoire, Bangladesh, Guinée, Turquie, Géorgie (la guerre faite à l'Ukraine a commencé en février 2022)

Le taux de protection accordé par l'OFPRA en 2021 est de 25,9% **DONC 74% DE REFUS**

Le recours à la CNDA (cour nationale du droit d'asile) est un peu plus positif avec l'intervention d'avocats et d'aides juridiques. Le total des protections accordées (OFPRA+CNDA) est de 52,7%

DONC 47,3% des personnes qui ont tout quitté pour venir se protéger en France ont eu un refus de notre pays !!!

SOS Méditerranée

C'est une association qui a pour mission de sauver des vies, de protéger les personnes rescapées et de témoigner de la situation en mer et des multiples visages de la migration.

Déclaration du Mardi 25 octobre 2022

Nos équipes ont porté secours à 52 personnes dont 41 mineures dans les eaux internationales au large de Lampedusa. Le lendemain, 32 autres personnes ont été mises en sécurité à bord de l'Océan Viking. Au total, 234 rescapé.e.s se trouvent désormais sur notre navire.

Depuis le jour du premier sauvetage, nous n'avons reçu aucune instruction de coordination des autorités maritimes compétentes pour procéder à ces opérations, malgré les demandes répétées que nous leur avons adressées. Nous avons encore une fois été laissé.e.s seul.e.s pour porter assistance à ces personnes.

Nous rappelons que les conventions maritimes internationales en vigueur assignent des obligations claires et un cadre juridique aux navires et aux États. Nous nous conformons strictement à ces dispositions et en attendons de même des États signataires.

Nous demandons aux membres de l'Union européenne et aux États associés de désigner sans plus tarder un lieu sûr aux 234 rescapé.e.s qui sont à bord de notre navire et aux 180 autres personnes secourues ces derniers jours par un autre navire humanitaire, le Humanity1.

Ces personnes ont vécu un véritable calvaire et il est inacceptable de les faire attendre plus longtemps !



Photo La Voix du Nord



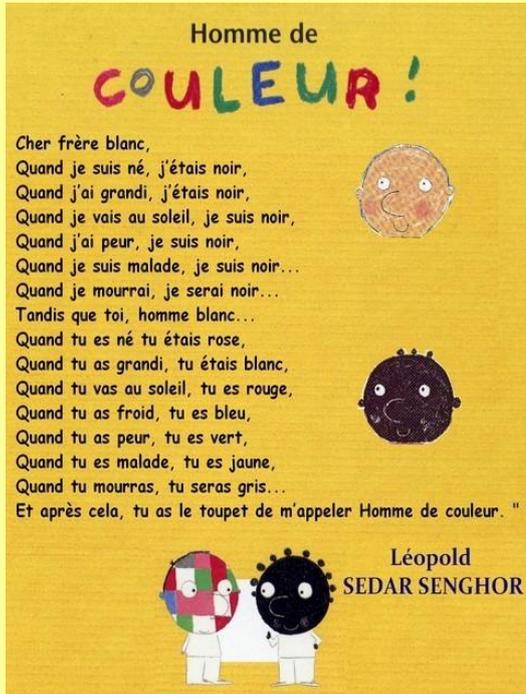
LA BONNE NOUVELLE Migrants : aides alimentaires enfin autorisées à Calais

En matière de politique migratoire, les bonnes nouvelles sont suffisamment rares pour être relevées. Le 12 octobre, la justice a annulé les arrêtés préfectoraux de 2020 et 2021 interdisant les distributions gratuites de boissons et denrées alimentaires en certains lieux du centre-ville de Calais. Le tribunal administratif de Lille a notamment estimé que « l'arrêté litigieux porte atteinte au respect de la dignité de la personne humaine garanti par le préambule de la Constitution et par l'article 3

de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». En réinstallant mi-août 2022 cette interdiction, le préfet du Pas-de-Calais avait, lui, invoqué « les risques de troubles à l'ordre public ». Tout en saluant cette annulation, Juliette Delaplace, qui travaille auprès des migrants à Calais pour Caritas, rappelle non sans amertume qu'il aura quand même fallu « une bagarre juridique de deux ans pour pouvoir donner à boire et à manger à des personnes à la rue ». ■

CAMILLE BAUER

Poésie



Elle va nue, la Liberté,
sur les montagnes de Syrie
dans les camps de réfugiés.
Ses pieds s'enfoncent dans la boue
et ses mains gercent de froid et de souffrance.
Mais elle avance
Elle passe avec
ses enfants accrochés à ses bras.
Ils tombent sur son chemin.
Elle pleure mais elle avance
On brise ses pieds
mais elle avance
on coupe sa gorge
mais elle continue à chanter

Maram AL-MASRI Poétesse franco-syrienne

Utilisation de l'image d'une vedette

Médias français :

« **Le français Karim BENZEMA remporte le Ballon d'Or** »

La presse espagnole :

« **Le jouer du Réal remporte le Ballon d'Or** »

La presse algérienne :

« **Après ZIDANE... Un autre français d'origine algérienne remporte le Ballon d'Or** »

Site Amazigh :

« **Le joueur d'origine Amazigh Karim BIN ZIMA remporte le Ballon d'Or** »

Médias du Golf :

« **Un joueur arabe gagne le Ballon d'Or** »

Médias marocains :

« **Le joueur de l'équipe nationale française d'origine maghrébine remporte le Ballon d'Or** »

Sites islamiques :

« **Karim BENZEMA, un fier musulman, remporte le Ballon d'Or** »

La leçon :

« **Lorsque vous êtes au sommet ou dans une position de force,
tout le monde saura trouver un lien en commun avec vous !** »

